


contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Découvrez
les coulisses
des écoles



**Hommage au
Commandant
Claude Baujoin
1932 - 2024**



Décembre 2024

Édito

Lorsque vous ouvrirez ce numéro de *Contact*, nous serons à quelques jours des fêtes de fin d'année. Ce moment est attendu par les plus jeunes. Il marque des instants précieux de retrouvailles en familles et entre amis. Nous oublions alors un peu les soucis de notre quotidien. La vie est, en effet, rude pour certains foyers pour lesquels les fins de mois sont une épreuve. L'année 2024 ne les aura pas épargnés sur fond de hausse de l'inflation, de renchérissement du coût de l'énergie. À toutes et à tous, je veux néanmoins souhaiter de joyeuses fêtes et formuler le vœu que 2025 ouvre des horizons nouveaux. La municipalité met tout en œuvre, dans les limites de ses compétences, pour améliorer les conditions de vie de chacun. Vous trouverez, dans ce bulletin, l'énumération de nos projets pour l'année qui vient.

Il en est un qui nous tient à cœur et sur lequel nous travaillons depuis longtemps : le réaménagement du quartier Mendès France. L'ampleur des travaux implique un long parcours administratif préalable, auquel nous associons la population, comme à notre habitude. Mais la perspective du début des travaux se profile. Ils devraient intervenir en septembre prochain. Ainsi, nous voulons reconsidérer l'espace pour la circulation des piétons, la gestion du trafic automobile et le stationnement des véhicules ainsi que la création d'aires de convivialité. Ce sera le grand projet pour l'année prochaine.

Nous devrions également finaliser un projet pour lequel nous attendions les autorisations depuis un certain temps : l'installation de caméras de vidéoprotection. Nous commençons par l'esplanade Jacky Iodice et le complexe Édouard Pinchon, avec l'ambition d'étendre progressivement le dispositif aux autres quartiers. Nous ne croyons pas que ces caméras suffisent à tout. Néanmoins, elles peuvent être des moyens d'identification des auteurs d'incivilités : ce sont des outils de dissuasion pour garantir la sécurité et la tranquillité publique. Les caméras seront en service au cours de l'été prochain.

Les municipalités ne sont pas aidées par les choix gouvernementaux. Le budget d'austérité de l'État pour 2025 conduirait à de nouvelles ponctions sur les recettes des collectivités, à hauteur de 5 milliards d'euros. Dans ces pages, vous trouverez le chiffrage des conséquences pour notre ville. Avec les élus, toutes tendances confondues, nous manifestons une opposition ferme à ces orientations. À l'heure où j'écris ces lignes, le sort du budget de l'État est loin d'être scellé, puisqu'une motion de censure a mis fin au gouvernement Barnier. Néanmoins, la vigilance s'impose, car la suite reste à écrire.

À vous tous, mes chers concitoyens, je présente tous mes vœux pour 2025. Ensemble, nous continuerons à nous mobiliser pour une vie meilleure.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, président de la CCDV



"Contact",
bulletin périodique
d'information de la ville
de Thourotte,
décembre 2024

**Directeur de la
publication :**
Patrice CARVALHO

**Co-directeur de la
publication :**
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :

Service Communication
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER

**Service
Archives municipales**
Laurent FOURNIER

Impression :
I.S.L. Creil
03 44 64 13 95

Tirage :
2700 exemplaires



Sommaire



Ça se passe maintenant

- Festivités pages 3
- Spectacles et animations à l'Espace Culturel de Thourotte pages 4 et 5
- Le ciné club fête ses 10 ans pages 6 et 7
- Élodie Boulesteix, sophrologue page 7
- Thourotte frappée par la pénurie de médecins page 7
- Deux services municipaux essentiels : l'accueil périscolaire et la restauration scolaire pages 8 à 10



- Vos envies pour Été Show 2025 page 11
- Une cérémonie pour votre médaille du travail, même dans le privé page 11
- Rencontre avec le commandant Claude Baujoin pages 12 et 13
- Travaux – Urbanisme pages 14 et 15
- Du nouveau pour les seniors page 16

Ça s'est passé hier

- Votre album photos page 17



Associations

- Inscriptions à la brocante du dimanche 11 mai 2025 page 18
- Thourotte Amitié Accueil : toujours plus de créativité et d'activités page 18

Mairie et Conseil Départemental

- Assises des conseils départementaux : l'appel des 103 page 19



- Délibérations du conseil municipal page 19

Tribunes libres

- Majorité page 20
- Opposition page 21

Notre histoire

- Souriez, vous êtes taxés ! pages 22 et 23

La dernière page

- Agenda page 24



Festivités !



Événement

C'est Noël !

Une après-midi d'animations familiales et gratuites, le mercredi 18 décembre, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

- 15h / **Les ateliers du Père Noël** : studio photo, ateliers bricolage, sculpture sur ballon, ludothèque, coin des petits
- 16h15 / **Goûter en extérieur**, avec le manège à manivelle, les mascottes, les donuts, les cake pops, les chocolats chauds... et autres douceurs !
- 17h / **Spectacle : Le livre magique**

Les illuminations de Noël en musique, avec l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Samedi 21 décembre, de 17h30 à 18h30, sur l'esplanade Jacky Iodice. Gratuit et sans réservation.

La place de la mairie s'orne de superbes illuminations, au milieu desquelles l'Orchestre d'Harmonie donne un joyeux concert, avec les moyens logistiques de la municipalité. Sur place, vous pouvez acheter des crêpes, du vin chaud, du chocolat chaud.

Cérémonie des vœux

Mercredi 8 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre et gratuite.

M. Patrice Carvalho, maire de Thourotte, dresse un état des lieux et trace les perspectives. Des musiciens rythment la soirée, nous trinquons ensemble, chacun repart avec un petit cadeau de bonne année...

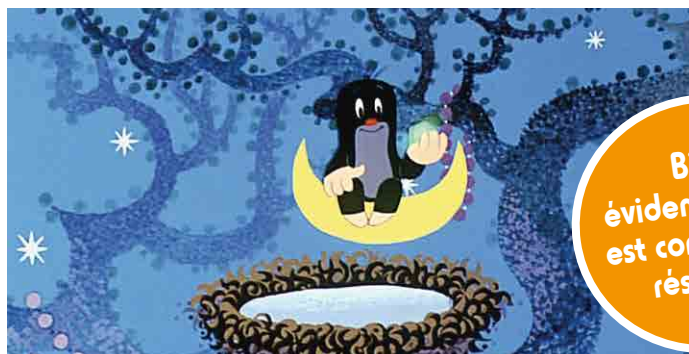
Spectacles et animations à l'Espace Culturel

Culture

Espace Culturel de Thourotte : médiathèque + salle Saint-Gobain

Place Saint-Gobain

03 44 90 61 26 • mediatheque@thourotte.fr • Facebook : *Espace Culturel de Thourotte*



Bien évidemment, il est conseillé de réserver !

Antoine et la petite taupe par Antoine Laloux

Ciné-concert

Dimanche 22 décembre, à 17h30. Dès 2 ans.

Après trois jours de résidence, de rencontres et d'ateliers, Antoine Laloux nous proposera une nouvelle bande - très - originale de ces magnifiques films tchèques de Zdeněk Miler (1968-75)

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)



Algues vertes par Mnemotechnic & Poing

Concert BD

Jeudi 30 janvier, à 20h30. Dès 12 ans.

Le groupe brestois Mnemotechnic, accompagné par le musicien et compositeur Poing, a adapté en concert la BD-enquête *Algues vertes : l'histoire interdite* d'Inès Léraud et Pierre Van Hove. Une soirée de rock abrasif, pour traduire en musique la colère contre les responsables du carnage environnemental raconté par la journaliste et l'illustrateur.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte, duo Pass Culture)



Richard Allen

Concert

Dimanche 12 janvier, à 16h. Tout public.

Pour les amateurs de folk, Richard Allen revient sur la scène intimiste du Grenier pour nous jouer les titres de son second album.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte, duo Pass Culture)



Par le grand MIAM ! par Thomas Dupont

Conte

Samedi 8 février, à 10h. Dès 4 ans.

Un spectacle de conte dans lequel on peut rencontrer une carotte rebelle, un bûcheron amoureux, un ogre qui vit au pays des nuages, et une petite fille qui (au début) déteste le chocolat.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)



Nimbus par Jen Rival et Nicolas Méheust

Ciné-concert

Mardi 11 février, à 14h30. Dès 3 ans.

Le ciné-concert met à l'honneur le ciel, ses phénomènes, ses ressources ainsi que les mystères qu'il recèle. Il offre aux spectateurs un voyage dans les airs et nous invite toutes et tous à prendre de la hauteur.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)



Mon arbre et son jardin par la compagnie Des petits pas dans les grands

Conte et exploration

2 séances le samedi 8 mars, à 10h et à 11h. De 0 à 5 ans.

L'album illustré d'Ilya Green est adapté en kamishibai, petit théâtre à la japonaise où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)

Formule atelier-spectacle *Nimbus* : découverte du bruitage

24 heures avant d'assister au spectacle *Nimbus*, les enfants de 4 ans et plus rencontrent ses interprètes, Jen Rival et Nicolas Méheust. Ces musiciens inventifs proposent un atelier d'éveil corporel et musical, mêlant jeux sonores et auditifs, jeux d'expression corporelle et, pour finir, une séquence de bruitage de film.

Proposé le lundi 10 février, de 15h à 16h, l'atelier est gratuit, sur réservation.



Maria Mazzotta

Concert

Judi 20 mars, à 20h30. Tout public.

Artiste majeure de la scène vocale des Pouilles, Maria Mazzotta magnifie depuis longtemps par son tamburello et sa voix d'or la tradition musicale des tarentelles du Salento. Elle exprime avec courage et liberté toute la force vitale de la tradition paysanne, sa rage et sa vraie puissance, à travers l'utilisation d'instruments contemporains.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte, duo Pass Culture)



À la surface par Irwin Leullier

Exposition de photographies

Du mardi 14 janvier au samedi 15 mars. Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Dialoguant avec l'argentique et le Polaroid, l'artiste modèle l'espace de l'image avec une grande sensibilité. Chaque instant capturé, chaque cliché témoigne d'un voyage minutieux à travers le temps et l'espace.

Apéro rencontre avec Irwin Leullier

Vendredi 15 novembre, à 18h30. Entrée libre.

Le Ciné-club fête ses 10 ans

Culture

Le ciné club de Thourotte émane du projet culturel de la ville, en partenariat avec *Les Films de la Gorgone*, association présidée par Jérôme Pottier.



5 novembre : la soirée commence avec Jérôme Pottier, qui présente brièvement le réalisateur Friedrich Wilhelm Murnau. Puis vient le grand moment de la soirée : Le dernier des hommes (1924).

Le ciné club intègre la programmation mensuelle qui s'articule autour des séances de « ciné actu », « ciné marmaille » ou encore « ciné débat ». Parmi elles, sur le temps scolaire, l'accueil des

dispositifs d'éducation à l'image (« maternelle au cinéma », « école et cinéma », « collège au cinéma » et « lycéens et apprentis au cinéma ») occupe une part très importante de l'activité du cinéma de Thourotte.

Le ciné club est un rendez-vous régulier. Une fois par mois, il permet aux spectateurs cinéphiles d'échanger et de débattre sur un film et une thématique, autour d'un verre et dans la convivialité, souvent en présence d'invités appartenant au monde du cinéma : réalisateurs, producteurs, professionnels du son ou de l'image.

Voilà 10 ans que l'Espace Culturel de Thourotte a créé ce ciné club en s'associant aux *Films de la Gorgone* : Jérôme Pottier est donc présent depuis le début. Le 8 avril 2014, il a animé la première séance

autour de *L'étrange créature du lac noir*, un film en noir et blanc de 1954 du réalisateur américain Jack Arnold. Ce premier coup de projecteur frappait fort... car il s'agissait d'un des premiers films en 3D !

Jérôme Pottier est postier : le cinéma n'est donc pas son métier mais sa grande passion. C'est son grand-père qui lui a fait découvrir le 7^{ème} art dès son plus jeune âge. En 1993, Jérôme a publié un fanzine (contraction de l'anglais « fanatic magazine ») pour lequel il a interviewé des personnalités du cinéma. C'est ainsi qu'il s'est créé un réseau au sein du monde du film. Il s'est mis à écrire dans des magazines sur son thème de prédilection. Plus récemment, il a lancé la revue *Prime Cut*, bien évidemment centrée sur le thème du cinéma. En 2018, Jérôme

Coups de cœur, films faisant écho à l'actualité ou en lien avec la saison culturelle de Thourotte

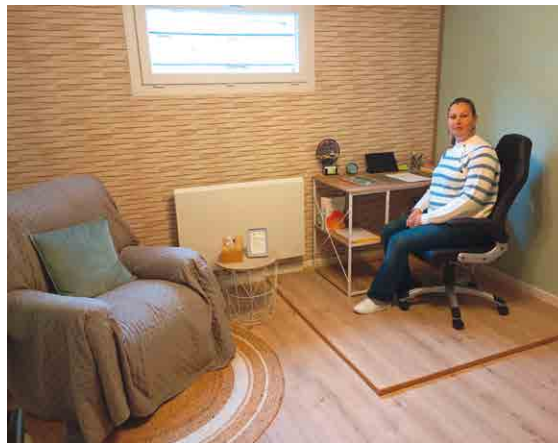


À l'issue de la projection, Jérôme conclut la soirée en échangeant avec les spectateurs qui le souhaitent, autour d'un verre offert par le bar de la salle Saint-Gobain.

Élodie Boulexteix, sophrologue

Économie

Après 3 ans d'exercice à Ribécourt, Élodie Boulexteix a installé son cabinet dans son domicile thourottois, en août 2024. Elle est titulaire d'une licence de psychologie, d'un diplôme de sophrologue et d'un diplôme de coach en psychologie positive.



La sophrologie est aujourd'hui considérée comme une médecine alternative. Les séances sont adaptées en fonction des besoins de chacun mais, dans l'ensemble, il s'agit de communiquer, d'appréhender différentes techniques de respiration et d'apprendre à se détendre en s'efforçant de garder à l'esprit des pensées positives. Nous ne pouvons

pas détendre l'esprit si le corps est lui-même tendu ! La sophrologie est indiquée lorsqu'on souffre d'anxiété, de dépression, de burn-out, de manque de confiance en soi... Cette discipline peut aussi aider les enfants à partir de 6 ans qui rencontrent, par exemple, des problèmes de concentration, de harcèlement scolaire, ou des difficultés familiales.

Élodie Boulexteix, sophrologue

91 bis, rue de la république

Prise de rendez-vous par téléphone : 06 27 02 69 00

Pénurie de médecins à Thourotte

Les déserts médicaux sont devenus un fléau national. Nombre de médecins partent en retraite sans trouver de remplaçant. Depuis 1970, le nombre d'étudiants pouvant accéder aux études de médecine était limité chaque année. Cela s'appelait le numerus clausus. Il a été mis fin à ce dispositif en 2020. Aujourd'hui, le quota annuel d'étudiants est fixé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les facultés de médecine, en fonction de leurs capacités d'accueil. Résultat : nous ne formons pas assez de médecins.

Thourotte subit l'aggravation du problème. Le docteur Pascal Percot part en retraite, sans remplaçant pour le moment. À la Mutuelle Interprofessionnelle de Chantereine (MIC), le docteur Francine Meyrat quitte notre ville. Le docteur Sophie Redis-Druenne sera bientôt en congé maternité puis en congé parental. Sur les 4 médecins actuels, il n'en restera plus qu'un : le docteur Carole Lardeur.

Nous payons donc les effets d'une politique qui a conduit à limiter le nombre d'étudiants accédant à la formation de médecins alors que les besoins s'accroissent, notamment en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Les moyens d'agir de la municipalité sont limités. Nous alertons l'ARS et l'État sur cette situation locale depuis plusieurs mois. Nous activons différents leviers.

Actuellement, la municipalité travaille, en vue de l'installation d'un médecin (et d'autres professions médicales) en septembre 2025. Mais cela n'est pas encore finalisé...

a créé *Les Films de la Gorgone*, un nom emprunté au britannique Terence Fisher, réalisateur du film *La Gorgone* (1964) et plus connu pour *Le fantôme de l'opéra* (1962). L'association a de nombreuses cordes à son arc : tournages, productions sonores... Depuis 16 ans, Jérôme anime l'émission *Culture prohibée* sur Radio Graf'Hit, qui émet depuis les locaux de l'UTC de Compiègne. Ce programme est repris par d'autres stations à travers l'hexagone.

Voilà pourquoi l'équipe de l'Espace Culturel de Thourotte a choisi de travailler avec Jérôme Pottier sur le ciné club. À chaque début de saison, une réflexion collective est menée pour établir la programmation. Jérôme propose ses coups de cœur, des longs-métrages qui font écho à l'actualité ou qui ont un lien avec la saison culturelle de Thourotte. Les films sont choisis essentiellement dans le catalogue de l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma). Une fois la programmation validée, Jérôme a pour mission d'animer les séances et, fréquemment, d'y inviter des intervenants.



Le ciné club donne rendez-vous au public le premier mardi du mois, au tarif de 5 € (4 € pour les personnes profitant d'un tarif réduit).

Deux services municipaux essentiels :



Cuisine du groupe scolaire Onimus, à 10h45 : Céline sort du frigo les barquettes métalliques, appelées « gastros ». Elles ont été livrées dans la nuit, déjà remplies d'appétissants beignets de calamars.



Après avoir pris leur température pour s'assurer que le frigo a bien préservé les aliments des bactéries, Céline place les plats dans ce grand four à étages.

Jeunesse – Éducation

La municipalité a mis en place deux services pour répondre aux besoins des familles : l'accueil périscolaire et la restauration scolaire. Nous veillons à la diversité des animations proposées, à la prise en compte de la situation de chaque enfant, à la qualité et à la vigilance de l'encadrement. Dans cette offre de service, Thourotte se démarque par la souplesse de son dispositif, notamment au niveau des horaires. Nous vous présentons ici le fonctionnement de ces services : c'est le même dans les 2 groupes scolaires, que vous reconnaîtrez sur les photos.

L'inscription des enfants

Les parents se voient remettre un dossier d'inscription fin mai-début juin. Ils disposent de 3 semaines pour le compléter et le déposer. Ils font part de leurs besoins et précisent s'ils souhaitent une prise en charge de leur(s) enfant(s) au périscolaire et pour quels jours de la semaine, pour le matin et/ou le soir, et même pour le mercredi. Ils fournissent des informations similaires pour la restauration scolaire. Le dossier comprend l'autorisation parentale

de prise en charge, l'attestation d'assurance couvrant les dommages pour les activités extra-scolaires, la photocopie du carnet de vaccination de l'enfant, les informations essentielles sur son état de santé.

Pour les enfants qui présentent des cas d'allergie, d'intolérance alimentaire ou de maladie chronique, il est établi un protocole d'accueil individuel, précisant ce qu'ils peuvent consommer, les produits prohibés et les précautions à prendre. En fonction

de ses pathologies, l'enfant pourra :

- soit bénéficier des repas de la restauration scolaire, avec éviction simple des aliments posant problème.
- soit apporter son panier repas. Dans ce cas, le protocole définit les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire à respecter par le personnel municipal.

Des menus sans porc ou sans viande peuvent être fournis à la demande des familles qui le mentionnent dans le dossier d'inscription.

En chiffres

Nombre moyen d'enfants au restaurant scolaire

- Groupe Onimus : 114
- École du Martelois : 48

Personnel d'encadrement

- 1 encadrant pour 14 enfants en élémentaire
- 1 encadrant pour 10 enfants en maternelle

Tarifs pour les Thourottois

Ils sont établis à partir du barème de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et modulés selon les ressources des parents.

- Restauration scolaire : de 0,72 € à 5,12 € le repas
- Périscolaire : de 0,18 € à 1,28 € l'heure
- Mercredi : de 0,12 € à 0,96 € l'heure.

l'accueil périscolaire et la restauration scolaire



12h10 : Le premier des deux services a commencé. Pendant que les enfants finissent leur entrée, Céline sort les beignets du four et relève à nouveau leur température, conformément aux consignes d'hygiène et de sécurité.



Tout se passe de la même manière dans les 2 groupes scolaires. Ici, nous avons choisi de vous présenter le restaurant de l'école du Martelois, où le repas se déroule manifestement bien.

La restauration scolaire

Depuis janvier 2021, l'école du Martelois a aussi son restaurant scolaire : nous avons mis fin aux allers-retours en autocar vers la cantine du groupe scolaire Onimus. La pause du midi est plus agréable pour les enfants comme pour leurs encadrants. Pendant les périodes scolaires, les 2

restaurants accueillent les écoliers le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Celui du groupe Onimus fonctionne aussi le mercredi midi, pour les enfants en accueil périscolaire. Dans chacune des 2 cantines, les enfants sont répartis en deux services.

Une journée au restaurant scolaire

À 1h du matin, un chauffeur-livreur s'approche de l'école, à bord de sa camionnette réfrigérée aux couleurs d'API. C'est l'entreprise de restauration collective qui a remporté l'appel d'offres : la municipalité l'a choisie pour la qualité des aliments et des plats proposés, ainsi que pour la priorité accordée aux circuits courts et donc aux produits locaux. Le chauffeur-livreur d'API pousse la grille, car il dispose des clés des bâtiments, côté Onimus comme côté Martelois. C'est lui qui

range les repas dans les grands réfrigérateurs.

- À 8h30, le service d'entretien de la municipalité contrôle la livraison pour s'assurer qu'elle correspond bien à la demande.

- À 10h30, 3 agents procèdent à la mise en place des tables.

- À 10h45, vient le moment de réchauffer les plats. Leur température est contrôlée avant (à la sortie du frigo) et après (à la sortie du four). Il s'agit de respecter les normes d'hygiène alimentaire et

de s'assurer que les enfants ne se brûleront pas.

- 11h55 : premier service. Il est un peu plus long pour les enfants de la maternelle que pour ceux de l'école élémentaire : le rythme des petits est respecté. Pendant ce temps, les autres écoliers jouent, sous l'encadrement des animateurs.

- 12h45 : second service, pour les autres enfants de l'école élémentaire. À présent, les animateurs s'occupent des écoliers déjà rassasiés.

L'accueil périscolaire et la restauration scolaire (suite)



Matin, midi, soir, à l'école du Martelois comme au groupe scolaire Onimus : nos animateurs varient les activités pour le plaisir et l'éducation de vos enfants.

L'accueil périscolaire

Les enfants de l'école maternelle Onimus sont accueillis dans une salle, la Rotonde, exclusivement réservée aux activités périscolaires, ainsi que dans une classe partagée avec les activités scolaires.

Ceux de l'école élémentaire Onimus sont accueillis dans trois salles du bâtiment B de l'établissement.

Au Martelois, deux salles sont réservées au périscolaire pour les maternelles et les élémentaires. De plus, la salle polyvalente de l'école et la bibliothèque sont fréquemment utilisées.

Le service périscolaire, toutes écoles cumulées, accueille 30 enfants le matin et 65 le soir. Le mercredi, ils sont une soixantaine le matin, une cinquantaine pour le déjeuner et pour l'après-midi.

Le service est assuré :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30, puis de 16h30 à 18h30.
- Uniquement au groupe scolaire Onimus le mercredi de 8h30 à 17h30, avec accueil de 7h30 à 9h et départ de 17h à 18h30. Une restauration est proposée le midi.



Une journée à l'accueil périscolaire

L'équipe d'encadrement arrive à 7h25 sur place, pour un accueil qui débute à 7h30. Elle est constituée, pour les 2 groupes scolaires, de 16 encadrants (animateurs diplômés, ATSEM, animateurs non diplômés). Le matin, on commence par des activités douces, car les enfants sont encore en phase d'éveil : jeux de société ou de construction, dessins, lectures. Ceux qui le souhaitent peuvent apporter leur petit déjeuner.

Le midi, en intérieur ou en extérieur, les animateurs proposent des jeux collectifs aux enfants.

Le soir, c'est le moment de travaux manuels et de jeux divers. L'activité doit être courte, car elle est forcément interrompue par la venue des parents récupérant leur(s) enfant(s) entre 16h30 et 18h30 : les animateurs ont appris à composer avec cette petite contrainte.

Le mercredi, on a plus de temps :

l'équipe organise également des jeux, comme l'incontournable balle au prisonnier, ainsi que des activités définies à partir d'un thème. Ainsi, en ce moment, les enfants des écoles élémentaires découvrent l'histoire des dessins animés. Ceux des écoles maternelles se consacrent à une découverte de l'Asie, avec l'apprentissage des modes de vie sur ce continent. Ces connaissances s'illustrent par des jeux, des contes, des reportages...

Vos envies pour *Été Show 2025*



Événement

Nous sommes en décembre et la municipalité de Thourotte prépare, dès à présent, la prochaine édition d'*Été Show*.

En semaine, les équipes de l'Espace Culturel, des sports et de l'Espace Angèle Fontaine se mobiliseront encore pour vous proposer les meilleures activités.

C'est au sujet du week-end que nous vous sollicitons. Nous avons pris l'habitude d'engager des prestataires : artistes, DJs, basketteurs acrobatiques, spécialistes des structures gonflables... C'est pas mal, mais ce serait encore mieux si nous connaissions vos envies.

Pour *Été Show 2025*, qu'est-ce qui vous ferait plaisir ?

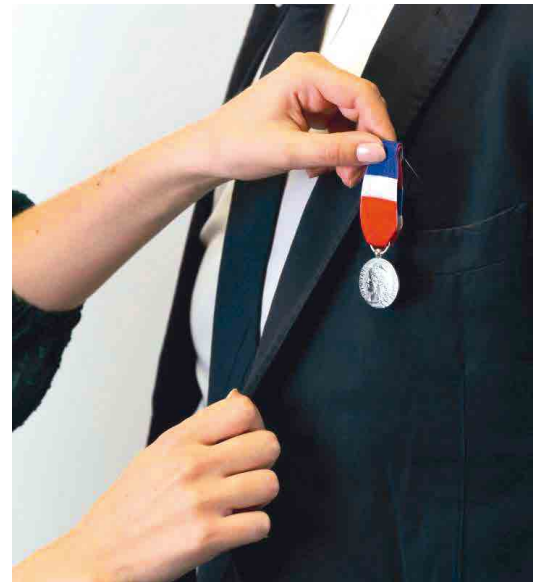
- Un concert en extérieur, gratuit ?
- Une parade lumineuse, gratuite ?
- Un spectacle de rue, gratuit ?
- Une excursion dans un zoo, en autocar, à tarif préférentiel ?
- Une excursion dans un parc aquatique, en autocar, à tarif préférentiel ?
- Une excursion en autocar dans un parc d'attractions, à tarif préférentiel ?

Vous pouvez répondre à ce sondage en ligne jusqu'au dimanche 12 janvier inclus. Ça prend 30 secondes, c'est simple, c'est gratuit, ça ne nécessite pas d'inscription, on ne vous demande pas vos coordonnées.

Rendez-vous en page d'accueil du site www.thourotte.fr ou sur la page Facebook *Municipalité de Thourotte* – officiel : dans les 2 cas, le sondage se trouve dans la section *À la une*.

Une cérémonie pour votre médaille du travail, même dans le privé

Le 12 novembre, lors d'une cérémonie conviviale, le maire Patrice Carvalho a rendu hommage à 6 agents municipaux pour leurs 20 et 30 ans de service au sein de la commune.



À cette occasion, il a également remis la médaille du travail à un salarié du secteur privé qui en avait fait la demande. Bien que son employeur lui ait transmis le diplôme de la Préfecture et la décoration, l'entreprise ne met plus ses salariés à l'honneur en organisant des cérémonies officielles... une initiative que la mairie a souhaité compléter en célébrant cet engagement.

M. Carvalho a également proposé d'élargir cette reconnaissance à d'autres professionnels pouvant se retrouver dans une situation similaire. Si vous êtes Thourottois, même si vous travaillez dans une autre commune, vous pouvez contacter le service Ressources Humaines de l'hôtel de ville. Il vous suffira de transmettre une copie de votre diplôme et l'attestation d'achat de votre médaille, qu'elle récompense 20, 30, 35 ou 40 ans de carrière. Le jour de la cérémonie, le maire sera ravi de vous remettre votre décoration et de prononcer un discours en votre honneur.

Rencontre avec le Comm

Notre ami **Claude Baujoin** nous a quittés le 5 novembre dernier. Pour lui rendre hommage, nous republions l'entretien qu'il avait accordé à *Contact* en 2015, au moment où Thourotte inaugurait une rue à son nom. Dans cette interview, le premier Commandant du centre de secours a raconté son enfance marquée par la Seconde Guerre Mondiale. Il a aussi parlé du métier de cultivateur, qu'il a su concilier avec son engagement de sapeur-pompier volontaire.

Dans la famille : 2 maires et 9 pompiers

Claude Baujoin est né le 2 novembre 1932 à Thourotte, dans une maison où vivaient :

- sa grand-mère **Marie Baujoin** et son grand-père **Eugène Baujoin**, sapeur-pompier volontaire
- sa sœur aînée, **Claudine Baujoin**, née en 1922
- ses parents cultivateurs, **Émilienne Dujardin** (épouse Baujoin) et **Clotaire Baujoin**, sapeur-pompier volontaire comme son père

Clotaire Baujoin a été conseiller municipal à partir de 1947. Il a été maire de Thourotte de 1961 à 1973. Son Premier Adjoint n'était autre que son petit-cousin **Pierre Baujoin**. Celui-ci était sapeur-pompier volontaire, avec le grade de sergent-chef. À son tour, il est devenu maire de Thourotte de 1973 à 1983.

En 1955, **Claude Baujoin** a épousé **Jeanne D'Hont**. Ils ont deux fils :

- **Régis Baujoin**, né en 1956, était sapeur-pompier professionnel à Beauvais. Il a le grade de colonel.
- **Alex Baujoin**, né en 1963, était sapeur-pompier professionnel à Cannes. Il a le grade de capitaine.

Son petit-fils **Olivier Baujoin** est sapeur-pompier professionnel.

Son petit-fils **Guillaume Baujoin** est sapeur-pompier volontaire.

Après le décès de son épouse, survenu en 1983, **Claude Baujoin** a rencontré **Ginette Majoral**. Celle-ci a un fils, **Rémi Capart**, encouragé à devenir sapeur-pompier professionnel : il a aujourd'hui le grade de commandant.

père nous ont suivis à bord d'une voiture tirée par les chevaux de la ferme. En roulant vers le Sud-Ouest, nous nous sommes plusieurs fois cachés lorsque passaient les avions allemands. Sur le trajet, nous avons dormi dans des bergeries. Finalement, nous avons atteint notre objectif : la maison d'amis de mon père, dans le Bordelais. Ils nous ont hébergés pendant quelques semaines.

Le 22 juin 1940, la France vaincue a signé un armistice avec l'Allemagne... ce n'était que partie remise, mais nous ne le savions pas encore ! C'est à peu près à cette époque que nous avons décidé de remonter vers Thourotte. Il fallait bien que l'on s'occupe de la ferme ! Dans notre propriété comme dans toute la zone occupée, un officier allemand était présent chaque fois que l'on battait les blés : il réquisitionnait sa part ! Comme nous étions cultivateurs, nous avons toujours eu de quoi manger, malgré les souffrances endurées pendant la guerre. J'avais 11 ans lorsque les troupes américaines ont délivré Thourotte, dans l'euphorie générale : c'était le 1^{er} septembre 1944.

Votre enfance a été marquée par la Seconde Guerre Mondiale...

J'avais sept ans lorsque le conflit a éclaté. Après avoir combattu durant la Première Guerre Mondiale, mon père n'est pas parti au front cette fois-ci. Je pense qu'il n'a pas été appelé à cause de son âge : il avait 41 ans en 1939. C'est le 3 septembre que la France et le Royaume-Uni ont déclaré la guerre à l'Allemagne. Pendant les huit premiers mois, l'hexagone a juste subi quelques escarmouches : on a surnommé cette période "La Drôle de Guerre".

Les combats ont réellement débuté le 10 mai 1940. Je me souviens très bien de cette journée : elle avait bien

commencé, il faisait beau. J'étais à la maison lorsque j'ai entendu un bruit terrible. J'ai levé la tête et j'ai aperçu des avions de chasse ornés de croix gammées. Ils lâchaient des bombes. Je me suis jeté à plat ventre sous la table, comme me l'avait toujours recommandé mon père. C'est lui qui m'a ensuite tiré par le pantalon, avant d'emmener toute la famille à l'abri. Au cours du mois de bombardements qui a suivi, de nombreux Thourottois ont évacué la ville, et nous en avons fait partie. Les familles emportaient leurs matelas : en ce temps-là, un matelas c'était quelque chose d'important. Avec ma grand-mère et ma mère, je suis monté dans la Citroën d'occasion, conduite par Claudine. Mon grand-père et mon

Adolescent dans l'immédiat après-guerre, comment vous êtes-vous formé ?

Après la Libération, la vie a repris son cours : je suis retourné à l'école. À 13 ans, j'ai obtenu le Certificat d'Études. Mon père m'a alors envoyé à l'école d'agriculture Le Paraclet, à Boves, dans la Somme. Au terme de ces deux années de formation, je suis revenu travailler à la ferme familiale.

En janvier 1951, à 19 ans, j'ai changé d'air en intégrant les "Forces Françaises en Allemagne" : il s'agissait de veiller au maintien de la paix dans le pays vaincu. Cette mission s'est révélée simple et

Commandant Claude Baujoin



même agréable, car aucun conflit ne s'est déclenché à cette période. J'ai intégré l'école des sous-officiers de Tübingen avant de faire mes classes d'appelé à Trèves. Après deux années passionnantes en Allemagne, je suis retourné travailler à la ferme familiale.

Comment avez-vous repris à votre compte la ferme familiale ?

En 1955, j'ai épousé Jeanne. C'est ce moment qu'a choisi mon père pour prendre sa retraite, à 57 ans. Il est parti vivre dans une maison de la rue De Lattre de Tassigny et il nous a laissé la ferme ! Comme bon nombre d'exploitants, je me suis naturellement inscrit au Crédit Agricole de Compiègne. De simple mutualiste, je suis passé administrateur. Avec le temps, je suis

devenu président de la caisse locale. Pendant de nombreuses années, j'ai concilié cette activité avec mon métier de cultivateur et avec mon action de soldat du feu.

Comment vous êtes-vous investi en tant que sapeur-pompier volontaire ?

Mon grand-père Eugène Baujoin était pompier. Mon père Clotaire Baujoin est devenu chef de corps de première intervention dès les années 1930 : comme je suis né en 1932, j'ai toujours baigné là-dedans ! Quand j'étais enfant, j'allais voir les pompiers manœuvrer.

À mon tour, je me suis engagé aux côtés de mon père en 1956. J'ai même fini par lui succéder en tant que "chef

de corps" : à l'époque, on ne disait pas encore "chef de centre". La petite caserne était située à l'endroit où l'on trouve maintenant une laverie et un snack.

Plus tard, un centre de secours a été construit dans la rue du Général Kœnig, à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'Espace Angèle Fontaine. Nous trouvons ce bâtiment fonctionnel jusqu'au tournant des années 1990 : devenant un service départemental, le centre a gagné de l'importance. Les services du Conseil Général ont fourni beaucoup de matériel très performant, mais aussi très encombrant : notre bâtiment s'est révélé trop petit ! Nous avons choisi de construire un centre de secours plus vaste et plus moderne, dans la rue Henri Barbusse : il a été inauguré le 30 octobre 1993. Comme je m'étais particulièrement impliqué dans sa création, ses sapeurs-pompiers ont proposé que ce bâtiment porte mon nom.

Comme mon père et mon grand-père, je n'ai jamais été pompier de métier. J'ai concilié cette activité bénévole avec mon métier de cultivateur. En France, aujourd'hui, 78% des pompiers sont des volontaires. Quant aux sapeurs-pompiers professionnels, ce sont des fonctionnaires, employés par les collectivités territoriales. C'est le cas de mes deux fils, par exemple. Quel que soit leur statut, nous devons le plus grand respect aux soldats du feu, qui n'hésitent pas à risquer leur vie pour sauver celle des autres.

Je garde des souvenirs marquants d'incendies d'usines. J'ai aussi été frappé par le tremblement de terre de Mexico, en septembre 1985 : j'ai fait partie des équipes appelées pour porter secours à la population. C'est un des épisodes mémorables de mes multiples vies, que j'ai eu l'honneur de vous raconter aujourd'hui. Je salue celles et ceux qui y ont prêté attention en lisant cet entretien.



Coupe d'arbres dans le bois des Effaloises

Les Thourottois ont pu constater l'intervention d'un imposant engin de chantier dans le bois des Effaloises. Il s'agit d'une opération visant à se débarrasser d'arbres morts ou présentant un danger pour les promeneurs. Des plantations de nouveaux arbres seront programmées ultérieurement.



Rue des basses vignes

Suite à la réunion de concertation avec la population de cette rue et de la rue Michel Neuville, la municipalité va lancer les études et le chiffrage d'une réfection du revêtement de la voirie et d'un réaménagement du stationnement. Une nouvelle réunion sera organisée avec les résidents, pour leur présenter les options retenues.

Fleur sur la ville

Après le passage du jury des villes fleuries, qui a confirmé nos 3 fleurs, nous poursuivrons la mise en œuvre des recommandations formulées, à savoir : privilégier les vivaces, accroître les surfaces de prairies, conserver l'herbe autour des arbres.

Un club-house pour le boulodrome

Le permis de construire sera prochainement déposé. Ce nouveau bâtiment s'inscrira harmonieusement dans le paysage avec l'utilisation, pour sa construction, de bois marié à des matériaux traditionnels.



La Poste

La municipalité est propriétaire de ce bâtiment et assure donc sa rénovation, sans interruption du service. Sous sas fermé et sécurisé, elle vient de faire enlever les carrelages de la façade, car leur colle contenait de l'amiante. Après une pause dans les travaux et donc un retour à la normale, viendra le moment d'améliorer l'isolation par l'extérieur. L'objectif est de réaliser d'importantes économies d'énergie.



Section déjà couverte de gazon en 2023

Section à recouvrir de gazon fin 2024

Engazonnement du cimetière

Nous venons d'achever cette opération. Il s'agit désormais de voir comment la nature reprend ses droits et, en conséquence, de planifier d'éventuelles interventions.

Urbanisme

Modification de votre compteur d'eau

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est temps de prendre rendez-vous avec la société Godin Eau ! D'ici avril 2025, tous les foyers thourottois doivent avoir reçu la visite d'un technicien de cette société. Celle-ci est mandatée par le SIVOM de Thourotte / Longueil-Annel et le groupe Suez pour procéder à la modification de votre compteur d'eau.

● Si votre compteur est très ancien, il sera remplacé par un compteur connecté. Dès lors, il ne sera plus nécessaire de procéder à un relevé de votre consommation. Celui-ci s'effectuera à distance et ainsi votre facturation correspondra à votre consommation réelle.

● Si votre compteur est plus récent, il sera équipé d'une tête émettrice offrant les mêmes avantages que ceux décrits ci-dessus.

En outre, ce dispositif permettra un suivi quotidien de vos consommations. En cas de fuites ou de consommation excessive, des alertes SMS, mail ou courrier vous seront adressées.

Ces interventions seront entièrement sécurisées et gratuites. Le technicien se présentant à votre domicile sera porteur d'une carte permettant de l'identifier.

- **Merci de prendre rendez-vous avec Godin Eau au 05 82 81 96 27 : cette fois, nous avons corrigé le numéro, qui était erroné dans *Contact* de juillet dernier. Vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.**
- **Informations sur le site www.toutsurmoneau.fr**
- **Vos questions par e-mail à suez.thourotte@godin.eau.com**

Rue du Maréchal Leclerc

Des travaux de voirie seront engagés avec des interventions sur le réseau d'eau potable et d'assainissement, en liaison avec le SIVOM de Thourotte / Longueil-Annel.

Requalification du quartier Mendès France

Les pré-études ont été réalisées afin de définir les principes de réaménagement de l'espace. Des habitants du quartier font partie du comité qui a commencé à travailler, et nous allons prochainement élargir la concertation à l'ensemble de la population : comme vous le savez, la municipalité organise des réunions publiques chaque fois qu'elle projette des travaux impactant la vie quotidienne des résidents d'une rue ou d'un quartier. Pour l'heure, il faut désigner un maître d'œuvre pour établir le programme à partir des principes retenus. L'entreprise sera choisie en décembre 2024. Il s'en suivra une écriture du programme, au cours du 1^{er} trimestre 2025. Les travaux débiteront à partir de septembre 2025. Le coût global de l'opération est estimé à 3 millions d'euros.

Crotte, alors !

Le caca de Médor sur la voie publique, c'est une calamité : ça glisse, ça pue, ça salit. Ce n'est pas le chien qui est mal élevé : c'est bien évidemment son maître. Ce sont là des évidences, mais nombreux sont ceux qui ne respectent rien. M. le maire est contraint de prendre un arrêté, qui dit ceci :

- Le non-ramassage des déjections canines entraîne une contravention de 68 euros.
- Ajoutons à cette somme une seconde amende de 35 euros pour non détention d'un dispositif de ramassage : le plus courant est bien évidemment le sac en plastique.

Polluer, c'est lamentable et ça coûte désormais 103 euros ! Vous savez ce qu'il vous reste à faire...

Bientôt des caméras de vidéoprotection



La municipalité travaille sur ce projet depuis longtemps mais nous peinons à obtenir les autorisations préfectorales. Elles viennent de nous parvenir pour la mise en place de 14 premières caméras, prévue pour l'été 2025. Les sites retenus sont le parking du complexe Édouard Pinchon, ainsi que l'esplanade Jacky Iodice, avec vue sur le groupe scolaire Joseph Onimus et la salle Marcel Cerdan. Coût prévisionnel : 70 000 €, sur lesquels le Conseil Régional des Hauts-de-France nous accorde 20 500 €. C'est un début : nous allons étudier la couverture des autres quartiers.

Du nouveau pour les seniors

Activités familiales et sociales

Animations à la RPA, séances de cinéma, activités pendant les vacances scolaires, ateliers autour de la mémoire : la municipalité étoffe son offre.

Semaine Bleue à la RPA



Dans le cadre de la Semaine Bleue, qui a pour vocation de valoriser la place de nos aînés dans notre société, un atelier *marque-pages* a été proposé par l'Espace Culturel, le 4 octobre. Virginie, bibliothécaire, a été chaleureusement accueillie par les résidents de la Résidence des Personnes Âgées. Des exemplaires photocopiés de leurs *marque-pages* sont disponibles à la médiathèque. Nous envisageons évidemment de renouveler ce type d'initiatives.

Séances de cinéma idéales



15 octobre : beau succès pour la projection d'*Un p'tit truc en plus*

Ça a commencé le 18 juin, avec *Nous, les Leroy*, la dernière comédie de Charlotte Gainsbourg et José Garcia, projetée à l'Espace Culturel de Thourotte quelques semaines après sa sortie en salle. C'était le début des séances du mardi, à 15h : désormais, nous en proposons une par trimestre, en plus de la programmation cinéma habituelle. Les seniors (dès 63 ans) habitant Thourotte bénéficient d'un tarif préférentiel de 3 €, sur réservation en mairie, au service Développement Social : 03 44 90 63 46 / marie-noelle.demarque@thourotte.fr

Les autres amateurs de cinéma, de tous âges et de toutes provenances, peuvent prendre part à la séance sans réservation et aux tarifs habituels : 5 € et 4 € (jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte).

Le prochain film, ce sera *Monsieur Aznavour*, réalisé par Grand Corps Malade et Mehdi Idir, avec Tahar Rahim dans le rôle-titre. Rendez-vous le mardi 25 février, à 15h.

Activités à l'Espace Angèle Fontaine, pendant les vacances

Jusqu'à présent, l'Espace Angèle Fontaine ne proposait pas d'activités aux seniors durant les congés scolaires, considérant que beaucoup d'entre eux, pendant ces périodes, s'occupaient de leurs petits-enfants. Au cours des dernières vacances d'automne, une expérience a été tentée en leur direction. Et cela a marché ! Une trentaine de seniors ont participé au loto, au quiz musical des années 1960-1970, ou encore à la confection de « couronnes d'automne ». L'Espace Angèle Fontaine proposera donc, sur inscription, **de nouvelles activités pendant les vacances de février** :

- **Goûter convivial « spécial Chandeleur »** Mardi 11 février, de 14h à 15h.
- **Création d'un terrarium personnalisé** Vendredi 14 février, de 13h à 17h.
- **Loto loisirs** Mardi 18 février, de 14h à 16h.
- **Création de masques vénitiens** Mercredi 19 février, de 14h à 16h.

L'Espace Angèle Fontaine a aussi mis en place **un atelier ludique pour l'amélioration de la mémoire**, en 5 après-midis, du 21 février au 21 mars : toutes les places ont très vite été réservées ! Pour répondre à la demande, une nouvelle session sera organisée à l'automne prochain.



Confection de « couronnes d'automne » lors d'un atelier de l'Espace Angèle Fontaine

Inscriptions à l'Espace Angèle Fontaine, rue du Général Kœnig ● 03 44 90 68 90

● Courriel : espaceangelefontaine@thourotte.fr ● Facebook : Espace Angèle Fontaine

Votre album-photos



● **Dimanche 1^{er} septembre** : nous avons célébré, jour pour jour, **les 80 ans de la libération de notre commune** par les troupes américaines et anglaises. Ce fut une des dernières apparitions publiques du Commandant **Claude Baujoin**. La ville allemande de **Rimbach**, jumelée avec Thourotte, a envoyé **une délégation**, comme elle le fait souvent lorsque nous commémorons la fin d'une des deux guerres mondiales. ● Le même jour, nous avons enchaîné avec **le Forum des Associations**, où **les gymnastes de Rimbach** ont fait une belle démonstration de leurs talents !



● **Fête d'automne**, le 13 octobre : écologique, pratique, ludique, sympathique ! ● **Cérémonie des jardins fleuris**, le 19 novembre : comme d'habitude, tous les participants ont été récompensés ! Félicitons tout de même **Mme Valérie Madeira** et **Mme Lucette Lecoq**, qui occupent la première place, respectivement dans les catégories « Jardins » et « Balcons » !



● Deux photos prises à l'**Espace Angèle Fontaine**, lors de mercredis exceptionnels. D'abord, **les « portes ouvertes »** du 4 septembre. Ensuite, **la « Journée Parentalité »** du 20 novembre où, entre autres ateliers, petits et grands ont fabriqué ensemble du savon et des cosmétiques, sous la houlette de l'intervenante Sev'Beauty.

Inscriptions à la brocante du dimanche 11 mai



Cette année encore, la brocante est organisée par l'Union Sportive Thourotte Longueil-Annel, dont les membres sont aussi doués en football qu'en montage d'événements ! La municipalité continue d'assurer un soutien logistique non négligeable.

À partir du 14 février, le site www.thourotte.fr publiera le règlement complet et le dossier téléchargeable.

Les inscriptions se feront au complexe Édouard Pinchon, lors des permanences des vendredis 11, 18 et 25 avril.

Voici les tarifs.

- Particuliers thourottois : 10 € la place de 5 mètres et 5 € la seconde place
- Particuliers extérieurs : 26 € la place de 5 mètres et 10 € la seconde place
- Commerçants thourottois : Gratuit (devanture). Caution de 50 €, conservée en cas de non présentation
- Commerçants extérieurs : 54 € la place de 5 mètres

Thourotte Amitié Accueil Toujours plus de créativité et d'activités

L'association a fêté ses 40 ans en 2023. Solidement ancrée dans le paysage thourottois, elle rayonne bien au-delà des limites de notre ville. Son objectif : créer des liens entre nos concitoyens grâce à des activités manuelles, culturelles et touristiques d'une grande diversité. Thourotte Amitié Accueil compte environ 400 adhérents. Son animation est assurée exclusivement par des bénévoles. Chaque année voit son lot d'activités nouvelles. 2024 n'y a pas échappé. Nous avons fait le point avec son président, Jack Mathieu.



Forum des associations, le 1^{er} septembre 2024 : le stand de Thourotte Amitié Accueil présente les nombreuses créations des adhérents.

Il n'est pas possible ici d'énumérer tout ce que l'association propose, tant l'offre est foisonnante. Nous retiendrons néanmoins les nouveautés et ce qui recueille le plus de succès. Il en est ainsi des marches de randonnées pour tous les niveaux. Un lundi sur deux à 9h, les amateurs partent pour un circuit de 5-6 kilomètres dans Thourotte et ses environs immédiats. Tous les lundis, une randonnée à partir de nos villages est proposée (8-9 kilomètres ou 10-11 kilomètres). Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, l'association propose une marche plus sportive. Les autres jeudis, place à une randonnée de reconnaissance, sur 12-14 kilomètres. De nombreux retraités y participent pour se maintenir en forme.

Les sorties, spectacles et voyages sont également très prisés. Cela va d'une représentation au Théâtre à moustaches à Compiègne ou au Cirque de Pékin à Amiens, à des excursions diverses et variées à Giverny, à Gerberoy, à Roubaix, au Mont Saint-Michel ou en Corse. Il y aura même un séjour au Québec en 2025.

Pour les activités à Thourotte, nous relèverons les ateliers créatifs, grâce auxquels les adhérents fabriquent divers

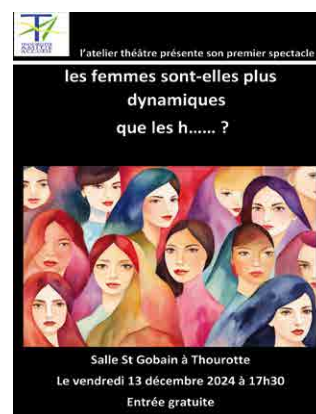
Thourotte Amitié Accueil

Contact : Jack MATHIEU, président ● 06 28 02 45 14

● Courriel : taathourotte@gmail.com

● Blog : <https://taathourotte.wixsite.com/taathourotte>

● Une permanence est assurée le vendredi de 14h à 15h30 au local de Thourotte Amitié Accueil, 2 rue Michel Neuville.



objets à partir de matériaux de récupération (cartons, boîtes métalliques...).

La nouveauté, c'est l'atelier Théâtre, animé par Thierry Bernard, un retraité passionné. La troupe est composée de 10 femmes, toutes débutantes. Leur premier spectacle s'intitule *Les femmes sont-elles plus dynamiques que les h...?* Il s'agit de 10 saynètes tantôt drôles, tantôt graves sur le genre humain et la condition féminine. Dès à présent, l'atelier Théâtre accueille volontiers de nouvelles comédiennes et de nouveaux comédiens. Les répétitions se déroulent le vendredi matin, de 9h à 12h, au complexe Édouard Pinchon.

Assises des conseils départementaux : l'appel des 103

par Hélène Balitout et Sébastien Nancel,
conseillers départementaux du canton de Thourotte



Les Assises des Départements se sont tenues à Angers au mois de novembre. Prévue par la loi de finances pour 2025, la contribution des départements a suscité la colère des élus. Alors que les dépenses départementales, notamment sociales, explosent, le gouvernement entendait ponctionner 2,2 milliards d'euros sur leurs budgets, soit 44% des 5 milliards réclamés aux collectivités dans leur ensemble. L'Oise est directement concernée.

Il existe d'abord une terrible réalité : les situations de pauvreté et de précarité ne cessent de s'accroître. Or, les départements sont en charge des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), à savoir le RSA, l'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées et la prestation de compensation du handicap. En 6 ans, les AIS à la charge des départements sont passées de 6 à 12 milliards d'euros. Il y a 15 ans, les

départements prenaient en charge 11% du RSA. Aujourd'hui, c'est plus de 50%. Les dépenses sociales, c'est à présent 70% de la dépense, contre 53% auparavant.

Autre cause de flambée de la dépense : l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Le nombre d'enfants confiés à ses structures a été multiplié par 2 en 10 ans. À l'autre bout de la chaîne de l'existence, il y a le grand âge. Les besoins grandissent à mesure de l'allongement de l'espérance de vie, mais les structures de prise en charge ne suivent pas.

C'est ce moment-là que le gouvernement avait choisi pour ponctionner les recettes des départements. Il en est ainsi du gel de la TVA, qui touche particulièrement les départements : une part de la taxe foncière a été supprimée et elle devait être compensée par une part de TVA !

La baisse du marché de l'immobilier a aussi des conséquences sur les budgets départementaux. Ceux-ci bénéficient, d'une part, des droits de mutation (DMTO), ce qu'on appelle communément « les frais de notaires ». Dans l'Oise, ils sont descendus de 190 millions d'euros à 150 millions d'euros.

Il y a 2 ans, nous comptons 14 départements en difficulté. En milieu d'année, leur nombre atteignait 30. Fin 2024, ils sont 60. Et si le projet de loi de finances pour 2025 s'appliquait en l'état, ils seraient 80 l'année prochaine. Les Assises des Départements se sont achevées sur un appel des 103 présidents de conseils départementaux pour que l'État cesse de les ponctionner alors que les besoins des citoyens explosent.

Une motion de censure vient de faire tomber le gouvernement Barnier. Il reste à savoir ce que deviendra le projet du budget pour 2025.

Délibérations du conseil municipal du 14 octobre 2024 (sélection)

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal de décisions prises dans le cadre de ses délégations. Il s'agit de l'attribution à l'entreprise Express Vitrerie du marché relatif à des travaux de menuiserie :

- Fenêtres du complexe Édouard Pinchon (salle Boris Vian) : 11 590,69 € HT
- Fenêtres de l'école de musique Jean Rochet : 31 972,26 € HT

Le bureau municipal prépare le conseil municipal.



La municipalité de Thourotte souhaite vous faire découvrir les coulisses de la démocratie locale, notamment en vous parlant de la réunion pendant laquelle se prépare chaque conseil municipal : il s'agit du bureau municipal. Notre maire

Patrice Carvalho y convie ses adjoints et les conseillers municipaux ayant une délégation, soit la moitié du conseil municipal.

Finances, sécurité, urbanisme, social, sport, culture : chacun apporte son expertise dans son domaine et son bon sens, car on passe en revue tous les dossiers du moment. Dans cette réunion à huis clos, la parole est libre, chacun défend ce qu'il croit être le meilleur pour la commune et ses habitants. Les débats sont parfois si passionnés que le bureau municipal peut s'achever très tard, mais les élus ne se séparent pas avant que les décisions soient tranchées.

Le bureau municipal prépare donc le conseil municipal, qui se tiendra 2 semaines plus tard et qui portera sur les mêmes points, qu'il s'agira de voter pour de bon. Les grands débats ayant déjà eu lieu, tout est fait pour que cette nouvelle réunion soit de bonne tenue et respecte un timing acceptable. Au conseil municipal, sont conviés tous les élus thourottois, y compris les représentants de l'opposition, et ils peuvent évidemment avoir leur mot à dire. Les journalistes de la presse locale sont invités, et vous aussi, car cette réunion est toujours ouverte au public. Serez-vous des nôtres ?

Budget 2025 : quand l'État fait les poches des communes

Dans le cadre du budget de l'État pour 2025, le gouvernement Barnier s'apprêtait à puiser 5 milliards d'euros dans les recettes des collectivités. Il s'agissait ainsi de ramener, dès 2025, le déficit public à 5% du PIB (indicateur du montant des richesses produites en un an), contre 6,1% annoncés en 2024. Cette mesure est d'autant plus inacceptable que les communes ne sont responsables ni du déficit public, ni du montant de la dette. La note serait salée pour une ville comme Thourotte, si le budget devait s'appliquer.



Dans sa loi de finances pour 2025, le gouvernement prévoyait de trouver 60 milliards d'euros dès l'année prochaine avec, d'un côté, 20 milliards d'euros de recettes supplémentaires et, de l'autre, 40 milliards d'euros de dépenses publiques en moins. Cela se traduirait, par exemple, par la suppression de 4000 postes d'enseignants en primaire et en maternelle, alors que nous manquons de professeurs. Le secteur de la santé et de l'hôpital public, pourtant en crise, ferait également les frais de cette cure d'austérité. Mais les communes ne seraient pas épargnées. Cela est d'autant plus injuste qu'elles ne sont pas responsables du déficit public. Elles ont l'obligation d'adopter, chaque année, des budgets en équilibre. Leur dette est stable depuis 30 ans, voire en légère diminution, passant de 9% du PIB à 8,9% aujourd'hui, quand celle de l'État s'élève à 3 226 milliards d'euros, soit 110% du PIB : ça fait 81% de la dette publique globale. Par ailleurs, les investissements des collectivités représentent 58% des investissements publics.

Où l'État va-t-il puiser dans les caisses des communes ? Il y a d'abord la diminution de 800 millions d'euros du

Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Il s'agit de la TVA que le gouvernement rembourse aux collectivités sur leurs investissements et certaines dépenses de leur fonctionnement. En 2025, il serait procédé à un abaissement du taux du FCTVA à 14,85% contre 16,4% aujourd'hui et les frais de fonctionnement seront exclus. Pour Thourotte, cela représenterait une perte de 30 000 € pour l'investissement et de 35 000 € sur le fonctionnement.

Autre ponction : pour compenser les pertes de recettes liées à la suppression de la taxe professionnelle, l'État versait, depuis 2010, aux communes une dotation de compensation (DCRTP). Elle serait revue à la baisse en 2025. Pour Thourotte, ça représenterait une perte de 10 000 €.

Les cotisations patronales à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) augmenteraient de 4 points, soit pour Thourotte une hausse de 115 000 € et de nouvelles augmentations annoncées en 2026 et 2027.

Principale dotation de l'État aux communes, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) serait gelée en 2025 : pour Thourotte, nous évaluons la perte entre 15 000 € et 20 000 €.

Ajoutons à tout cela une hausse de la TVA sur les abonnements d'électricité, dont le coût a pourtant fait un bond en 2024, soit pour Thourotte une augmentation de 10 000 €. Et on évoque la même mesure pour le gaz !

Les élus, toutes tendances confondues, sont donc vent debout contre ces mesures. Ils l'ont manifesté lors du Congrès des Maires, qui s'est tenu à Paris fin novembre. À l'heure où nous écrivons cette tribune, la loi de finances n'est pas encore adoptée par le Parlement et ne le sera peut-être jamais puisqu'une motion de censure a mis fin au gouvernement Barnier. Mais restons en éveil !

Chaque commune a l'obligation d'adopter un budget en équilibre.

Bizarre, vous avez dit bizarre ?

Les lecteurs de ce numéro de *Contact* seront surpris de constater qu'un nouveau groupe d'opposition vient de se constituer au sein du conseil municipal. Il est composé de 3 conseillers issus de la majorité élue en 2020. Ils auront donc mis 4 ans avant de découvrir qu'ils étaient en désaccord avec notre action au service de la population, alors qu'ils ont toujours voté toutes les délibérations présentées en conseil municipal, jamais formulé la moindre remarque, ni proposition d'ailleurs. Les élections municipales sont encore loin (2026), mais les ambitions semblent s'aiguïser. Pour sa part, loin de cette agitation, la majorité, à qui la population a accordé sa confiance, continue de travailler sans tapage et avec détermination, comme elle s'y efforce depuis le début de ce mandat.

Tribune libre de l'opposition

Nous publions, dans cette page, les tribunes des groupes de l'opposition, conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Le conseil municipal compte désormais 2 groupes d'opposition. Le second a récemment et soudainement été formé par 3 élus issus de la majorité.

Être en sécurité à Thourotte, voilà une idée qui doit devenir une priorité pour notre municipalité. Siégeant dorénavant dans l'opposition, nous, Florian Dumoulin, Olivier Droissart et Philippe Rémy, avons retrouvé notre liberté d'action depuis octobre dernier : prises de parole sur les enjeux sécuritaires lors du conseil municipal, rencontres avec les habitants sur le terrain au sujet des aménagements routiers, participation à la réunion publique du 13 novembre, accompagnement des gendarmes lors de l'installation illégale des gens du voyage sur le parking de Sun Chemical (ex-Lorilleux)... Notre engagement est total pour respecter notre promesse de porter vos espoirs de vivre en toute tranquillité à Thourotte.

De plus en plus, les élus privilégient la communication au détriment de l'action réelle. Nous pensons que le travail de terrain ne doit pas être remplacé par des séances photo au service d'une campagne électorale qui approche. Ce comportement n'est d'aucune utilité pour l'intérêt général. Depuis cinq ans, plutôt que de multiplier les publications sur les réseaux sociaux, nous avons ainsi toujours favorisé les rencontres à votre porte, au sein des commerces, dans votre rue, sur le marché, aux sorties d'école ou encore dans les cages d'immeuble. C'est en vous écoutant réellement, en prenant le temps de comprendre le point de vue de chaque Thourottoise et de chaque Thourottois, que nous pouvons représenter votre parole. Nous n'avons pas attendu la fin du mandat pour respecter cet engagement de proximité, réel et sans « strass et paillettes ». Notre conviction est simple : lorsqu'on aime les gens, on n'attend pas les élections pour les écouter ! En 2025, nous continuerons donc notre engagement, avec respect et honnêteté, en préférant toujours le débat constructif au service de la ville plutôt que les mensonges.

Bonnes fêtes de fin d'année à Thourotte !

*Florian Dumoulin, Philippe Rémy
et Olivier Droissart*



Le groupe d'élus d'opposition, constitué de Céline Dormoy, Dominique Déré et Francis Dubé, n'a pas souhaité publier de tribune dans ce numéro.

Chaque particulier doit déblayer son trottoir.

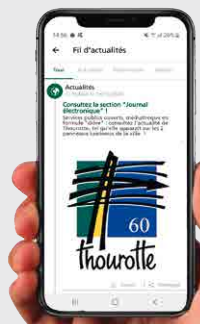
Chacun est responsable de son trottoir ! Fixées par arrêté municipal, ces obligations concernent tout le monde :

- Il est interdit de déverser de l'eau dans les caniveaux, en période de grand froid.
- Devant la façade de leur domicile, les riverains de voies publiques doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige, pour éviter tout dommage aux passants. Au balai ou à la pelle, ils doivent déneiger devant chez eux, et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. Pour faciliter l'enlèvement par les services municipaux, il convient de former un tas de neige sur un lieu ne gênant ni l'écoulement des eaux dans les caniveaux et les égouts, ni la circulation des piétons et des véhicules.
- Chacun est tenu de balayer les feuilles mortes devant son domicile.

Restez informés, restez en sécurité : téléchargez CityAll, l'application d'alerte de Thourotte !

Elle est gratuite et vous donne, en un instant, une synthèse de l'actualité thourottoise

puisque, dans sa rubrique « Fil infos », elle reprend les annonces des panneaux lumineux du centre-ville. Pas de digressions ni de commentaires polluant la lecture : CityAll va à l'essentiel. Vous ne recevrez de notifications que lorsque cela vaudra le coup : pour la municipalité, c'est le moyen le plus rapide de vous avertir d'une inondation, d'une coupure d'eau ou d'électricité... L'application est compatible avec Android comme avec l'iPhone. Aucune donnée personnelle n'est demandée au moment de l'installation.



Il paraît que l'État cherche de l'argent pour combler le déficit public. Cela donne lieu à quelques propositions farfelues et à la résurgence de recettes d'hier. Ainsi en est-il de la remise au goût du jour de certains impôts comme la fameuse taxe sur les chiens. Toujours prête à rendre service, l'équipe de *Contact* a cherché des pistes pouvant inspirer le gouvernement. C'est ainsi que, dans cet article, nous passons en revue certaines contributions qui furent appliquées, longtemps ou non, sur notre territoire.

Et si on taxait les chiens ?

En guise de mise en bouche, nous vous proposons un extrait du document de 1945 récapitulant les taxes applicables à Thourotte. En premier lieu, vous y découvrez cette fameuse taxe sur les chiens, établie par la loi du 2 mai 1855. Ainsi, chaque maître devait déclarer son animal en mairie et, par conséquent, payer une certaine somme en fonction de la catégorie de celui-ci. Allant de 1 franc à 10 francs pour une année, cette taxe concernait les chiens d'agrément et de chasse (1^{ère} catégorie) et les chiens de garde, de troupeaux ou d'aveugles (2^{ème} catégorie). Avec le temps, les chiens-guides d'aveugles furent exemptés de cette contribution. Le rendement de celle-ci étant insatisfaisant, le gouvernement décida de l'abroger définitivement le 7 juin 1971. Notons que, par une délibération municipale du 14 décembre 1961, la commune de Thourotte avait déjà décidé de ne plus appliquer cet impôt.

N° 2009. (Nov. 1935.)

DÉSIGNATION des ÉLÉMENTS D'IMPOSITION	NOMBRE DES ÉLÉMENTS		DATE des CHANGE- MENTS	FAITS MOTIVANT LA DÉCLARATION. (Acquisition, vente, départ, entrée en service, suppression d'emploi, décès, etc.)
	nouvele- ment imposables.	cessant d'être imposables.		
1	2	3	4	5
Taxe sur les chiens.				
1 ^{re} catégorie (chiens d'agrément et chiens servant à la chasse).....	X	X		
2 ^e catégorie (chiens servant à la garde des troupeaux, habitations, magasins, ateliers et, d'une manière générale, chiens non compris dans la catégorie précédente)....	um	X		
Taxe sur les voitures, chevaux, mules et mulets.				
Voitures à 4 roues.....				
Voitures à 2 roues.....				
Chevaux, mules et mulets.....				
Taxe sur les domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes.				
Domestiques féminins.....				
Domestiques masculins.....				
Précepteurs, préceptrices et gouvernantes.....				
Taxe sur les instruments de musique à clavier.				
Pianos droits, harmoniums.....				
Autres instruments (pianos à queue, demi-queue, quari de queue, orgues).....				
Taxe sur les chasses gardées.				
Superficie (en hectares) des terrains gardés.....				

Le déclarant, *[Signature]*

Rôle de taxes : formulaire de 1935 rempli en 1945 en mairie de Thourotte

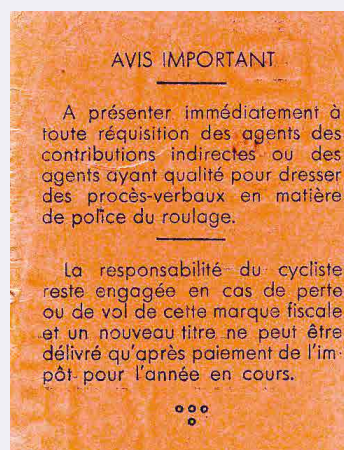
Et si on taxait les domestiques ?

Dans notre fameux document, nous découvrons aussi la taxe sur les domestiques, précepteurs et gouvernantes. Voici les prix, tels qu'ils étaient pratiqués dans les années 1950 : 1250 francs par an pour chaque gouvernante ou enseignant, 250 francs pour chaque domestique, du premier au quatrième... mais ça montait à 500 francs pour qui avait 5 serviteurs ou plus ! Il y avait une exonération pour les domestiques servant un infirme ou une personne de plus de 70 ans.

Et si on taxait les moyens de transport ?

Sur le même modèle, il y eut d'autres taxes perçues par l'État comme la contribution sur les chevaux, voitures, mules et mulets. Si vous en étiez vendeurs, vous profitiez d'une exemption de cet impôt instauré en 1862. En illustration, nous vous présentons une vignette datant de 1958 : elle atteste du paiement de la taxe sur les vélocipèdes, qui était en cours de 1893 à 1959.

1958 : le recto et le verso d'une vignette attestant du paiement de la taxe sur les vélocipèdes



vous êtes taxés !

Et si on taxait les pianos ?

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT de Compiègne
COMMUNE de Thourotte

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1893
(Loi de finances du 18 juillet 1893.)

Circulaire du 4 août 1892, n° 913.

FONCIÈRE		PERSONNELLE-MOBILIERE	PORTES ET FENÊTRES	PATENTES	TOTAL
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	PROPRIÉTÉS BÂTIES				
1938 36	1501 63	4701 30	293 35	133 18 6	1113 2 9

Ces sommes se répartissent ainsi qu'il suit :

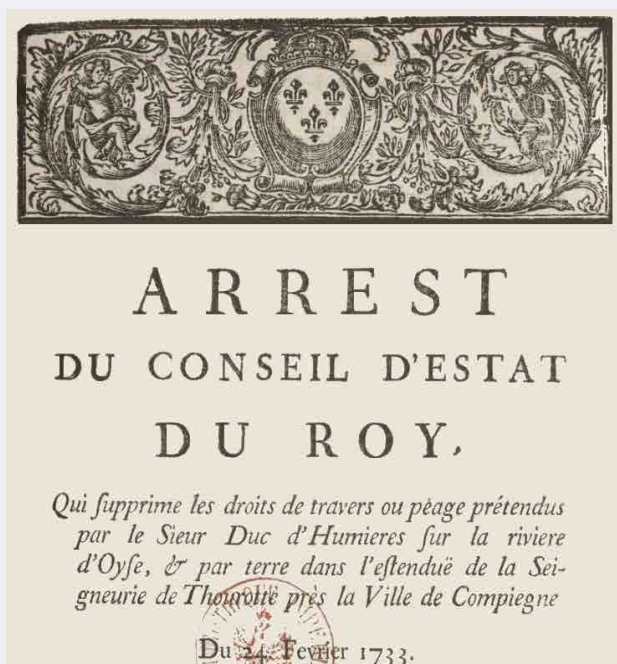
DESIGNATION DES DIVERSES IMPOSITIONS	FONCIÈRE		PERSONNELLE-MOBILIERE	PORTES ET FENÊTRES	PATENTES	TOTAL
	PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	PROPRIÉTÉS BÂTIES				
1^{re} PART DE L'ÉTAT						
Principal des contributions	307 7	576	611	200	422 45	1267 45
Contingents additionnels généraux sans affectation spéciale			17	101 70	11 5	240 84
Contingents additionnels généraux extraordinaires, avec maintien des exceptions déterminées par l'art. 1 ^{er} de la loi du 21 juillet 1873 relatives sur un principal de 349 96					20	20
Contingents additionnels généraux pour dépenses de l'instruction primaire (Loi du 19 juillet 1889, art. 21)	166 16	16 68	49 76	32	8 9	241 40
Impôt sur le revenu des valeurs mobilières (Loi du 19 juillet 1889, art. 21)	1 04	31	7 7	48	8 9	1 12
Contingents pour fonds de secours en cas de grêle, inondations, incendies, autres cas de force majeure	40 7	10 58	5 22	21	3 7	59 74
Contingents pour fonds de secours en cas de grêle, inondations, incendies, autres cas de force majeure	11 52	2 28	1	21	3 7	11 52
Contingents pour fonds de secours en cas de grêle, inondations, incendies, autres cas de force majeure	2 51	1 40	1	3	2	9 33
Contingents pour fonds de secours en cas de grêle, inondations, incendies, autres cas de force majeure	26 61	3 50	2 23	2 42	10 9	44 40
Contingents pour fonds de secours en cas de grêle, inondations, incendies, autres cas de force majeure	57 30	25 14	2 23	41 28	23 14	114 69
Contingents pour fonds de secours en cas de grêle, inondations, incendies, autres cas de force majeure			2 23	1 32		2 8
Total	4406 73	729 77	826 87	523 71	793 14	5294 01
A retrancher pour attribution à la commune de 8,100 du principal des patentes (Loi du 15 juillet 1890, art. 20)					39 60	39 60
Total	4406 73	729 77	826 87	523 71	753 54	5254 41

En 1893, l'État a créé la taxe sur les instruments de musique à clavier. L'administration fiscale est partie du principe qu'une personne assez riche pour posséder un piano ou un orgue pouvait s'acquitter d'une somme annuelle de 10 francs. En étaient exonérés les administrations publiques, les associations musicales d'éducation populaire, les professeurs et accordeurs aveugles. Cet impôt fut supprimé au début du 20^{ème} siècle. Et que dire de la taxe sur les billards, créée en 1871 ?

Contributions directes de 1893

Et si on taxait les fenêtres ?

Passons à un impôt très ancien : la taxe sur les ouvertures, portes et fenêtres. Instaurée en 1798 par la Convention, elle a rejoint les plus anciennes taxes existantes, à savoir la contribution foncière, la taxe mobilière et le rôle des patentes (ce que nous pourrions appeler aujourd'hui la taxe professionnelle). L'administration fiscale les appelait « les quatre vieilles » ! La taxe sur les ouvertures, portes et fenêtres a disparu officiellement en 1926... mais vous pouvez toujours en voir les traces dans nos rues. Effectivement, pour ne pas payer cet impôt, de nombreux particuliers ont muré leurs portes et leurs fenêtres, défigurant ainsi les bâtiments. Cet impôt revenait à l'État dans sa quasi-intégralité : les communes avaient droit aux centimes ou à un pourcentage, selon les années.



Et si on taxait le pont sur l'Oise ?

Pour terminer, et sans mauvais jeu de mots, en voici une dernière pour la route. Vous connaissez tous le principe du péage, pratiqué aujourd'hui sur les autoroutes ? Figurez-vous qu'une telle taxe a longtemps été réclamée pour passer le pont sur l'Oise. Le 24 février 1733, le Conseil d'État du Roy a finalement supprimé les droits de « travers ou péage prétendus par le Sieur d'Humieres sur la riviere d'Oyse et par terre dans l'estendue de la Seigneurie de Thourotte près la ville de Compiègne ».

Ci-contre, un document du 24 février 1733 : **suppression des droits de péage pour traverser la riviere Oise**

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque Nationale de France

Et si on s'arrêtait là, pour aujourd'hui ?

Ceci n'est qu'une présentation succincte des taxes pratiquées à Thourotte à différentes époques. Nous espérons rendre un grand service aux responsables politiques qui, en recherche d'idées, proposent de réinstaurer des impôts abandonnés ou des taxes dont nous nous acquittons toujours mais de façon indirecte !

Agenda

Une après-midi d'animations familiales et gratuites : C'est Noël !

- Présentation en page 3.
Mercredi 18 décembre, dès 15h, au complexe Édouard Pinchon.

Fermeture des établissements pendant les vacances scolaires

- **Piscine Georges Bonichot** Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier.
- **Espace Angèle Fontaine** Du dimanche 22 au lundi 30 décembre.
- **Médiathèque** Les mardis 24 et 31 décembre.

Les illuminations de Noël en musique, avec l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Samedi 21 décembre, à 17h30, sur l'esplanade Jacky Iodice. Gratuit.

Spectacles à l'Espace Culturel de Thourotte

- Présentation en pages 4 et 5.
- **Ciné concert : Antoine et la petite taupe** Dimanche 22 décembre, à 17h30.
- **Concert : Richard Allen** Dimanche 12 janvier, à 16h.
- **Concert BD : Algues vertes par Mnemotechnic & Poing** Jeudi 30 janvier, à 20h30.
- **Conte : Par le grand MIAM ! par Thomas Dupont** Samedi 8 février, à 10h.
- **Ciné concert : Nimbus par Jen Rival et Nicolas Méheust** Mardi 11 février, à 14h30.
- **Conte et exploration : Mon arbre et son jardin par la compagnie Des petits pas dans les grands** 2 séances le samedi 8 mars, à 10h et à 11h.
- **Concert : Maria Mazzotta** Jeudi 20 mars, à 20h30.

Animations à l'Espace Culturel de Thourotte

- **Bébé bouquine** Les samedis 4 janvier, 1^{er} février et 8 mars, à 10h.
- **Heure du Conte** Les samedis 11 janvier, 8 février et 15 mars, à 10h.
- **Atelier de découverte du bruitage** Lundi 10 février, à 15h. ● Présentation en page 5.

Cérémonie des Vœux

Mercredi 8 janvier, à 18h30, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre.

À la surface : exposition des photographies d'Irwin Leullier

- Présentation en page 5.
- **Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque** Du mardi 14 janvier au samedi 15 mars.
- **Apéro-rencontre avec l'artiste** Vendredi 14 mars, à 18h30. Entrée libre.

Activités Séniors, à l'Espace A. Fontaine

- Sur inscription. ● Présentation en page 16.
- **Goûter convivial « Chandeleur »** Mardi 11 février, 14h.
- **Création d'un terrarium** Vendredi 14 février, 13h.
- **Loto loisirs** Mardi 18 février, de 14h à 16h.
- **Création de masques vénitiens** Mercredi 19 février, 14h.

Goûter dansant des Seniors

Jeudi 20 février, à 14h30, au complexe Édouard Pinchon. Inscriptions en mairie, jusqu'au jeudi 6 février : 03 44 90 63 46 / marie-noelle.demarque@thourotte.fr

Cinéma : Monsieur Aznavour

Mardi 25 février, à 15h, à l'Espace Culturel de Thourotte ● Tarif spécial pour les seniors, sur réservation : voir page 16

Commémoration de la Guerre d'Algérie

Mercredi 19 mars, à 19h, au monument aux morts.

Découvrez la version parlée de Contact et d'un excellent livre !

La municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donateurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08 ● Site Internet : www.trans-doc.org



Contact



Livre offert

Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte

Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte

Tél : 03 44 90 61 00 ● Courriel : mairie@thourotte.fr ● Facebook : *Municipalité de Thourotte – officiel*

Ma mairie en poche avec l'application CityAll : *Thourotte* ● Site Internet : www.thourotte.fr